



12

**DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 90403036.8

51 Int. Cl. 5: **B65D 41/04**

22 Date de dépôt: 26.10.90

30 Priorité: 17.05.90 US 525347

71 Demandeur: **LIR FRANCE**  
**50, avenue de la République**  
**F-94450 Chevilly-Larue(FR)**

43 Date de publication de la demande:  
21.11.91 Bulletin 91/47

72 Inventeur: **Petit, Robert**  
**50 Avenue de la République**  
**F-94550 Chevilly-Larue(FR)**

84 Etats contractants désignés:  
**DE FR GB IT**

74 Mandataire: **Dawidowicz, Armand**  
**Cabinet Dawidowicz 18, Boulevard Pereire**  
**F-75017 Paris(FR)**

54 **Coiffe de fermeture pour récipient en forme de dôme.**

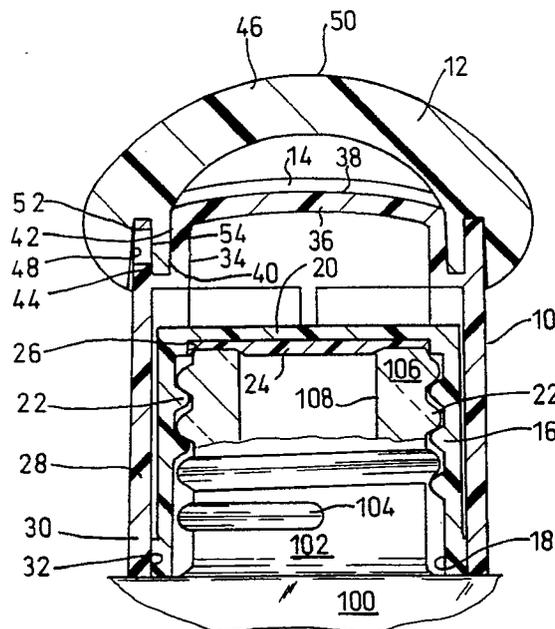
57 L'invention concerne une coiffe (10) pour un récipient (100), ladite coiffe comprenant un corps cylindrique creux (16,28), des moyens (22) pour fixer ledit corps (16) sur le récipient (100), un premier organe d'arrêt (40) sur une extrémité supérieure dudit corps (16,28) et un dôme courbe (46) s'étendant vers le haut et incluant un second organe

d'arrêt (48).

Selon l'invention, lesdits premier et second organes d'arrêt (46,48) sont en prise l'un avec l'autre de manière à fixer de manière interchangeable ledit dôme courbe (46) s'étendant vers le haut sur la coiffe (10).

Application à la parfumerie et à la cosmétologie.

FIG. 2



L'invention concerne une coiffe de fermeture ayant une configuration structurelle qui permet une liaison à la base par un dôme se fixant par frottement et qui permet une configuration dans laquelle un dôme de forme quelconque peut être fixé sur celle-ci. Ceci fournit un produit attrayant esthétiquement en permettant à la coiffe de fermeture d'être réalisée avec des configurations de dôme variées. De plus, quand on utilise un dôme transparent, un disque avec un dessin imprimé à chaud peut être placé sous le dôme transparent comme élément décoratif ou de publicité, pour ajouter à l'attrait esthétique de la coiffe.

Pour la publicité et la vente de parfums, de cosmétiques et de produits similaires de très grande qualité, il est préférable d'utiliser des bouteilles, flacons et récipients qui transmettent au consommateur la qualité du produit qu'ils contiennent. Cela peut être fait de manière sous-entendue ou de manière très visible. De plus, en particulier quand un fabricant unique produit un certain nombre de produits de gammes, le fabricant peut vouloir distinguer la ligne de produits d'une manière générale, tout en maintenant des distinctions individuelles parmi les variantes à l'intérieur de la ligne de produits. En outre, le fabricant peut désirer atteindre ces buts de manière économique sans avoir à prévoir des conditions de fabrication individuelles pour chaque variante dans le conditionnement de la ligne de produits.

Une façon idéale d'atteindre ce but est de prévoir des bouteilles, flacons ou récipients avec des coiffes ou bouchons qui incluent des moyens pour interchanger diverses formes de dôme sur ceux-ci. De plus, avec l'utilisation de dômes transparents sur les coiffes, des disques avec une variété de dessins peuvent être placés de manière interchangeable au-dessous du dôme.

Dans FR-A 719.330, la tête de manipulation d'un bouchon comporte un évidement contenant un motif décoratif et fermé par un couvercle. Ce dispositif connu ne permet pas de faire varier la forme du bouchon mais seulement de changer le motif décoratif.

Le bouchon décrit dans GB-A 729.291 comporte une tête fixée de manière inséparable sur le corps du bouchon, par exemple par des saillies de la tête coopérant avec des évidements du corps. Le bouchon décrit est du type à enfoncement simple, de sorte que la liaison ainsi créée est suffisante. Par contre, elle ne convient pas pour un bouchon vissé dans lequel un couple important peut être appliqué entre la tête et le corps du bouchon.

L'invention vise à fournir une coiffe de fermeture pour récipient en forme de dôme du type décrit à l'introduction et qui ne présente pas les inconvénients des systèmes connus.

L'invention concerne à cet effet une coiffe pour un récipient, ladite coiffe comprenant un corps cylindrique creux, des moyens pour fixer ledit corps sur le récipient, un premier organe d'arrêt sur une extrémité supérieure dudit corps et un dôme courbe s'étendant vers le haut et incluant un second organe d'arrêt, caractérisée en ce que lesdits premier et second organes d'arrêt sont en prise l'un avec l'autre de manière à fixer de manière interchangeable ledit dôme courbe s'étendant vers le haut sur la coiffe.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront encore à la lecture de la description faite en référence aux dessins annexés dans lesquels :

la figure 1 est une vue de face en perspective et élévation d'un flacon incluant la coiffe de la présente invention; la figure 2 est une vue en coupe transversale selon le plan 2-2 de la figure 1, partiellement en élévation, d'une première forme de réalisation de la coiffe de la présente invention, adaptée aux filetages des flacons communément trouvés aux Etats-Unis d'Amérique; la figure 3 représente une vue en coupe transversale selon le plan 2-2 de la figure 1, partiellement en élévation, d'une seconde forme de réalisation de la coiffe de la présente invention, adaptée aux filetages des flacons communément trouvés en Europe; les figures 4 et 5 représentent respectivement une vue en perspective et élévation de variantes de formes de dôme de la coiffe de la présente invention; et la figure 6 est une vue de face d'un disque apposé à chaud avec un modèle décoratif représenté sur celui-ci.

En se référant maintenant aux dessins, dans le détail desquels des références identiques indiquent des éléments identiques pour les différentes vues, la figure 1 représente une vue de face en perspective d'un flacon 100 de cosmétique ou de parfum avec une coiffe 10 montée dessus. Un dôme 12 monté à frottement est fixé sur la couronne de la coiffe 10. Le dôme 12 n'a pas seulement une fonction esthétique permettant au fabricant de produire une variété de coiffes pour obtenir une différenciation des produits sans coût de fabrication excessif, mais fournit également un emplacement pour que l'utilisateur saisisse de manière sûre la bouteille coiffée.

Le dôme 12 peut être opaque, translucide ou transparent. Dans le cas de dômes transparents, un disque imprimé à chaud 14 (voir figures 2, 3 et 6) est inséré au-dessous du dôme 12 de manière à permettre une autre différenciation du produit sans coût de fabrication excessif.

La figure 2 représente une première forme de réalisation de la coiffe 10 de la présente invention, adaptée au col 102, muni d'un filetage 104, des bouteilles 100 communément trouvées aux Etats-

Unis d'Amérique; de même la figure 3 représente une seconde forme de réalisation de la coiffe 10 de la présente invention, adaptée au col 102, muni d'un filetage 104, des bouteilles 100 communément trouvées en Europe.

Un manchon intérieur 16 de la coiffe 10 a une forme cylindrique creuse avec une extrémité ouverte 18, une extrémité fermée 20 et un taraudage intérieur 22. L'extrémité ouverte 18 vient en prise avec le col 102 et est en butée sur le flacon 100. Dans la figure 2, l'extrémité fermée 20 est en butée sur l'extrémité distale 106 du col 102, engageant un joint flexible résistant à l'eau 24 à l'intérieur de l'évidement 26 contre l'ouverture 108 de l'extrémité distale 106 du col 102. Au contraire, dans la figure 3, un bouchon 27 s'étend de l'extrémité fermée 20 dans l'ouverture 29 en formant entre eux une liaison étanche à l'eau. Le manchon intérieur 16 est fixé concentriquement à l'intérieur de la coquille extérieure 28. La coquille extérieure 28 comprend un manchon cylindrique coaxial 30 avec une extrémité ouverte 32 pour venir en prise avec le col 10 et buter contre la bouteille 100. Le manchon 30 comprend également une section distale de diamètre réduit 34 pour servir d'arrêt pour le manchon intérieur 16. La section distale de diamètre réduit 34 est positionnée de manière à permettre l'insertion d'une variété de longueurs de manchon intérieur 16 en vue d'adapter une large variété de longueurs de cols 102 et de configurations de filetage 104. Comme cela peut être vu en comparant les figures 2 et 3, la figure 2 représente un manchon intérieur 16 pour adapter un col court 102 et un filetage 104 commun aux Etats-Unis d'Amérique alors que la figure 3 représente un manchon intérieur 16 pour adapter un col large 102 et un filetage 104 commun en Europe. Le manchon intérieur 16 et la coquille extérieure 28 peuvent être reliés par une fixation fermée mécaniquement ou par de la colle ou par un agent de liaison similaire.

La coquille extérieure 28 comprend une arche 36 qui s'élève au-dessus de la section distale 34. La face supérieure 38 de l'arche 36 forme support pour un disque imprimé à chaud 14, dans le cas d'un dôme transparent. Une gorge annulaire 40 ouverte vers le haut est formée vers l'extérieur adjacente à l'arche 36. La gorge annulaire ouverte vers le haut 40 comprend une paroi intérieure 42 et une paroi extérieure 44.

Le dôme 46 peut avoir différentes formes, courbe ou autres, incluant une portion 50 ovoïde s'étendant vers le haut comme représenté dans les figures 2 et 3, ou toute variante de celles-ci comme représenté dans les exemples de représentation des figures 4 et 5. La portion inférieure du dôme 46 inclut une gorge annulaire ouverte vers le bas 48 avec une face intérieure 52 et une face extérieure 54. La gorge annulaire 48 ouverte vers le

bas est conformée pour venir en prise avec la paroi extérieure 44 de la coquille extérieure 28 alors que la gorge annulaire 40 ouverte vers le haut est conformée pour venir en prise avec la face intérieure 52 du dôme 46. La face extérieure 54 peut être conformée de manière à être intégrée dans la portion ovoïde 50 s'étendant vers le haut.

Dans le cas d'un dôme transparent 46, le disque 14 imprimé à chaud est placé sur la face supérieure 38 de l'arche 36.

Pour utiliser cette coiffe 10, l'utilisateur prend une coquille extérieure 28 et choisit le manchon intérieur 16, le dôme 46, et, de manière optionnelle, le disque imprimé à chaud 14 qui sont appropriés pour le flacon 100, le col 102 et le produit (non représenté) contenu à l'intérieur du flacon 100. L'utilisateur assemble ensuite la coiffe 10 comme décrit ci-dessus et visse la coiffe sur le col 102 de la bouteille 100.

Ainsi, les buts et avantages mentionnés ci-dessus sont atteints le plus efficacement possible. Bien qu'une forme de réalisation préférée unique de l'invention ait été décrite en détail ci-dessus, on comprendra que l'invention n'y est nullement limitée.

## Revendications

1. Coiffe (10) pour un récipient (100), ladite coiffe comprenant un corps cylindrique creux (16, 28), des moyens (22) pour fixer ledit corps (16) sur le récipient (100), un premier organe d'arrêt (40) sur une extrémité supérieure dudit corps (16, 28) et un dôme courbe (46) s'étendant vers le haut et incluant un second organe d'arrêt (48), caractérisée en ce que lesdits premier et second organes d'arrêt (46, 48) sont en prise l'un avec l'autre de manière à fixer de manière interchangeable ledit dôme courbe (46) s'étendant vers le haut sur la coiffe (10).
2. Coiffe selon la revendication 1, caractérisée en ce que les moyens de fixation sont constitués par un taraudage (22) à l'intérieur dudit corps (16, 28).
3. Coiffe selon la revendication 2, caractérisée en ce que le premier organe d'arrêt est constitué par une gorge annulaire (40) ouverte vers le haut et que le second organe d'arrêt est constitué par une gorge annulaire (48) ouverte vers le bas.
4. Coiffe selon la revendication 3, caractérisée en ce que le diamètre extérieur de la gorge annulaire (40) ouverte vers le haut est sensiblement égal au diamètre intérieur de

ladite gorge annulaire (48) ouverte vers le bas.

5. Coiffe selon la revendication 4,  
caractérisée en ce que ledit dôme courbe (46)  
faisant saillie vers le haut est transparent et  
qu'un disque décoratif (14) est inséré entre  
ledit dôme (46) et ledit corps (16, 28). 5
6. Coiffe selon la revendication 5,  
caractérisée en ce que ledit disque décoratif  
(14) est imprimé à chaud. 10
7. Coiffe selon l'une des revendications 1 à 6,  
caractérisée en ce que ledit corps est consti-  
tué d'un manchon (16) solidaire d'une coquille  
extérieure (28), lesdits moyens (22) pour fixer  
ledit corps (16, 28), étant ménagés sur ledit  
manchon intérieur (16). 15
8. Coiffe selon la revendication 7, 20  
caractérisée en ce que le manchon intérieur  
(16) est en butée sur le bord supérieur du col  
(102) dudit récipient (100) avec interposition  
d'un joint d'étanchéité (104). 25
9. Coiffe selon la revendication 7,  
caractérisée en ce que le manchon intérieur  
(16) est fermé à son extrémité supérieure et  
comporte sur cette extrémité supérieure fer-  
mée (20) un bouchon (27) tourné vers le bas  
coopérant avec l'ouverture (108) du col (102)  
dudit récipient (100). 30

35

40

45

50

55

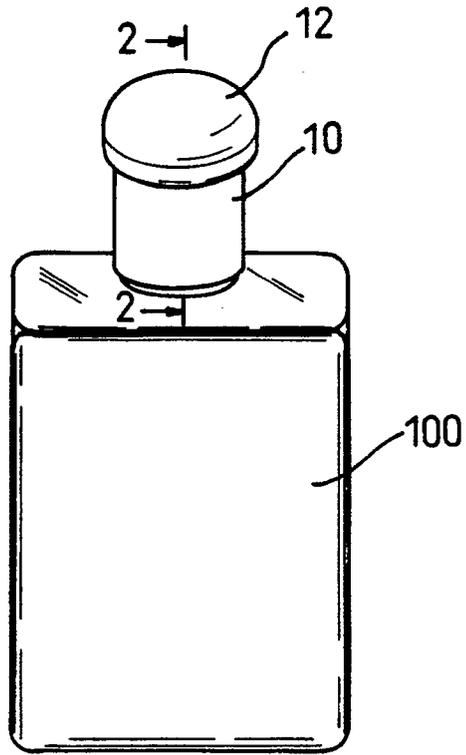


FIG. 1

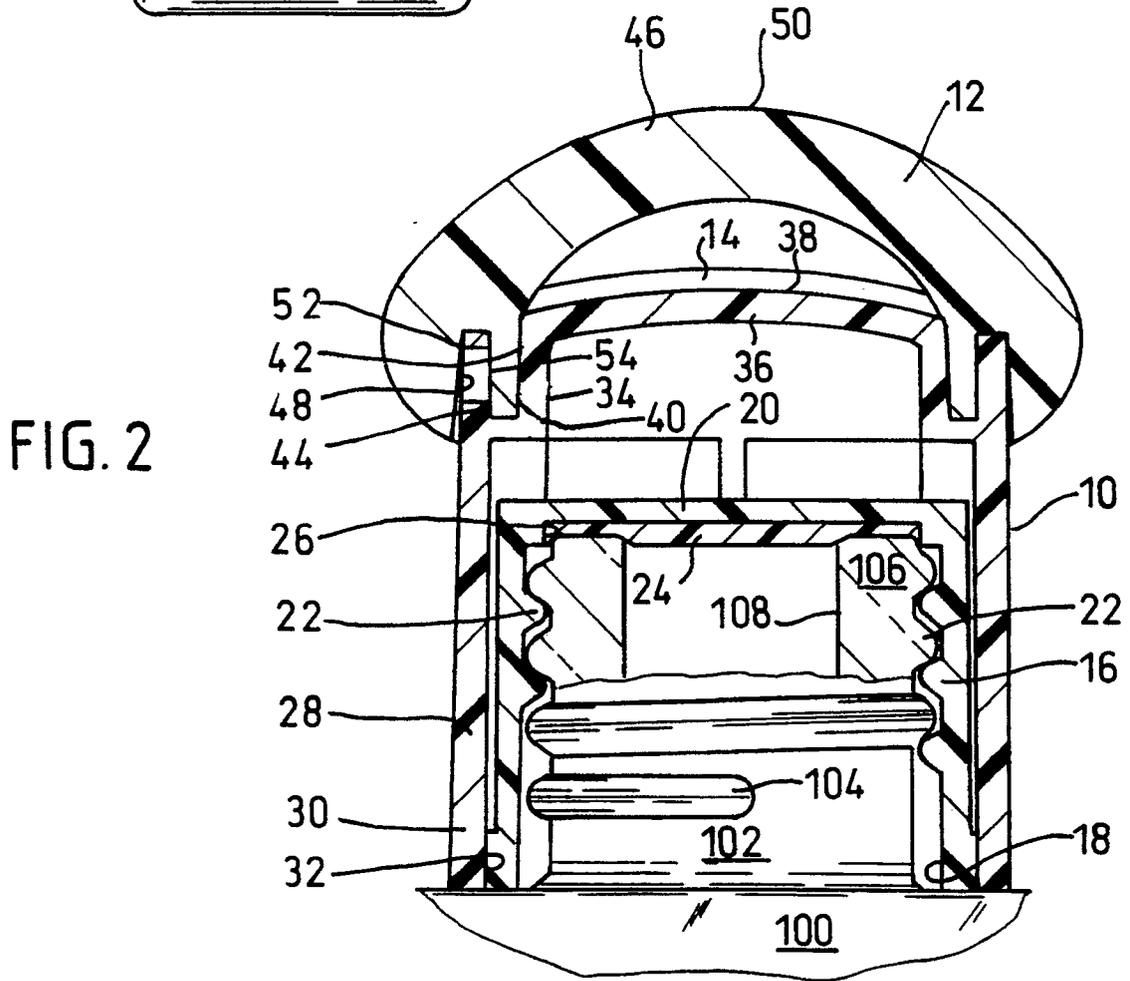


FIG. 2

